



Kinésiologie : Evoquer un stress sans avoir besoin d'en parler !

Une personne venue en consultation de kinésiologie m'a fait remarquer par la suite qu'elle était contente que la séance se soit passée sans qu'elle ait eu besoin d'avoir à parler en détail de son stress et d'expliquer ses problèmes personnels.

La parole, les mots ne sont pas les seuls moyens d'expression et de communication, on peut faire sans. Heureusement car une personne sera parfois dans l'impossibilité en cours de consultation de parler, de verbaliser sa problématique.

Dans un monde vibratoire, il y a de nombreux moyens d'exprimer un sujet sans en parler, en voici quelques exemples :

- juste y penser, le visualiser (revoir le « film »)
- le ressentir dans le corps par une douleur ou une manifestation énergétique
- l'exprimer par un geste symbolique ou par un mouvement du corps
- l'exprimer par le biais des cinq sens : une couleur, un son, un bruit ou une note, l'exprimer par le sens de l'odorat avec une fragrance végétale ou autre en rapport avec son vécu (odeur de cuisine d'enfance...), par un goût, une saveur, l'exprimer par la sensation tactile d'un toucher (avec ses parents...), d'une texture (vêtement, doudou...)
- l'exprimer par les sens métaphysiques, au delà des cinq sens (ressentis de perceptions subtiles...)
- communiquer par un dessin (l'enfant qui dessine sur une feuille ce qui le préoccupe), par un texte

écrit symbolique ou un objectif

- l'exprimer par l'évocation d'un lieu (lieu vécu réel ou imaginaire)
- l'exprimer par une matière, un objet
- l'exprimer de facto, sans intention particulière, juste par ce que l'on vibre
- etc.....

La parole est peu de chose dans un monde illimité d'expression, de communication.

Le moyen d'expression utilisé n'est pas le plus déterminant, l'important étant de trouver les fréquences qui correspondent à la thématique de séance.

Le kinésologue est à l'écoute de cette infinité de fréquences, en syntonisant et accueillant toutes les possibilités qui se présentent à lui. ([cf article syntonisation](#))

C'est pour cela que des personnes ayant des handicaps de surdité (ou muettes), des personnes ne parlant pas la même langue que le kinésologue ne seront pas limitées par un handicap d'expression en consultation de kinésologie (ainsi que pour d'autres techniques d'accompagnement) !

C'est pour cela que la kinésologie est aussi pertinente avec les animaux.

Bienvenus dans un monde connecté, sans technologie !

Plus d'information sur le site www.etre-epanou.com